

Nous avons le plaisir de vous  
convier à notre  
**Assemblée  
Générale annuelle**  
le **jeudi 26 juin 2014**  
A l'Abri,  
place de la Madeleine  
**VENEZ NOMBREUX**

# JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

## Un funiculaire sans pilote à la rampe de la Treille



**Numéro 124 - été 2014**

**Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville**

Éditrice responsable: Sira Montero Imprimerie: Imprimerie Nationale, Genève  
tirage 8000 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet: [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch) - adresse électronique: [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

ont participé à ce numéro: Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Sira Montero (sm), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js) et Florence Vandenbeusch (fv).

### SOS immeuble en danger au 16 grand rue

Un rêve :

1. La Ville de Genève, inquiète de l'état de l'immeuble et dans le souci de le sauver, achète à un prix raisonnable ou réquisitionne\* un bâtiment quasiment à l'abandon, donc très dégradé mais dont le propriétaire est incapable d'assurer l'entretien.
2. La Ville encore, tout en respectant les règles de protection du patrimoine, le restaure sommairement (une seule salle de bain par appartement, pas d'ascenseur, etc.) en y rétablissant deux appartements par étage.
3. La Ville toujours loue ces appartements à des personnes seules, jeunes, étudiants ou apprentis, ou âgées, célibataires ou veuves, en collocation ou appartements communautaires (structures nouvelles à inventer).
4. La Ville de Genève confie à une coopérative le soin de remise en état et d'aménagement de ce bâtiment.

L'intérêt de cette démarche :

- réhabiliter un immeuble abandonné,
- agrandir le parc locatif de la Ville,
- proposer une nouvelle solution de logement,
- garder dans la Vieille Ville une population diversifiée.

\* réquisition : opération par laquelle l'Administration exige une prestation d'activité, ou une remise de biens (Petit Robert)

as

### le funitreille

Un funiculaire sans pilote / robot sans conducteur qui se conduit avec un portable ?

C'est une nouvelle proposition pour relier directement la Place Neuve à la Promenade de la Treille avec un véhicule à propulsion électrique sans pilote. Il pourra être programmé sur un circuit partant du bas de la rampe de la Treille avec l'arrivée à proximité du café Papon. Il circulera en ligne droite sur la zone actuellement réservée au stationnement, coté droite de la rampe. Ce véhicule vient de faire l'objet d'un test à l'EPFL (école polytechnique fédérale de Lausanne). Nous sommes allés le tester sur place à Lausanne et avons été enthousiasmés par cette expérience. La navette pourra transporter 4 à 6 personnes. Le véhicule se charge par induction (sans contact). Il suffira d'embarquer et d'appuyer sur un bouton pour que vous soyez déposé en haut de la Treille. La rampe est assez pénible pour les personnes à mobilité réduite. Ce nouveau tracé devrait permettre de modifier le circuit du mini-bus de la Vieille-Ville. La zone de la Grand Rue et celle de la Cité pourraient être mieux desservies.

Le coût d'une navette est actuellement de 200.000.- fr. Il faudra y ajouter les installations de recharge électrique et l'installation électronique. Il n'y aura pas de travaux importants d'aménagement routier et aucune modification du champ visuel. Il faudra chiffrer les coûts d'entretien. Quant au financement d'une telle expérience, il devrait être possible de faire appel à un sponsor. La toute prochaine étape sera le lancement d'une action au Conseil municipal

de la Ville de Genève pour faire appel à l'EPFL afin d'effectuer un essai. Après l'ascenseur de la Cité du Conseiller municipal Livron, du signataire de cet article pour le mini-bus, ça sera au tour du Funitreille de compléter les équipements de transports publics de la Vieille-Ville.

rj

### edito

À la clôture de l'édition de notre journal, nous recevons d'excellentes nouvelles pour notre quartier de la part du Conseil Municipal. La première est l'approbation de l'achat de l'ancien Manège par la Ville. La voie s'éclaire donc pour transformer ce beau lieu à l'angle des rues Piachaud et St-Léger, utilisé actuellement comme parking, en espace de vie pour le quartier incluant des places d'accueil pour la petite enfance tant nécessaires. Nous apprenons aussi que le projet d'installation d'un système de contrôle de l'accès des véhicules à la Vieille Ville durant la période piétonne (20h-7h) a eu le soutien du Conseil Municipal. Comme signalé par l'AHCVV lors de son audition à ce sujet par la Commission d'aménagement et de l'environnement, ce système permettra d'améliorer la situation en Vieille Ville en termes de nuisance, de sécurité et de mise en valeur du patrimoine. L'idée n'est pas de fermer le quartier mais, au contraire, de le rendre plus vivant et convivial, garantissant l'accès par voiture uniquement aux ayants droits (commerçants, restaurateurs, habitants, institutions, taxis). Il faudrait compléter ce projet de bornes avec des aménagements adéquats pour faire de la Vieille Ville une véritable zone piétonne comme elle l'avait été déclarée en 1998.

sm

Après les bonnes nouvelles, nous devons rappeler encore qu'il y a des situations dans le quartier qui nous préoccupent et interpellent. Nous ne comprenons pas comment l'immeuble du 16 Grand Rue a pu arriver à ce stade de dégradation et regrettons qu'un immeuble situé au centre historique de Genève soit laissé quasiment à l'abandon. Nous espérons qu'un jour la friche de la rue Calvin-Péllissier, derrière l'Alhambra, sera comblée par des habitations en coopérative avec des locataires représentant une mixité sociale et générationnelle comme proposé par l'AHCVV en Assemblée publique en 2010. Nous voyons avec consternation la perte de l'espace de jeux situé à la Terrasse Agrippa d'Aubigné, ainsi que la détérioration du lieu, situation qui sera particulièrement visible bientôt à la suite de l'inauguration du beau projet d'aménagement de la terrasse sur l'Abri. Nous sommes préoccupés finalement de voir le projet de Parking Clés de Rive avancer sans qu'il n'y ait eu de concertation avec les habitants. Nous rappelons aux responsables que nous, les habitants, sommes directement concernés par ce projet et qu'il est indispensable de compter avec la participation de tous les acteurs intéressés pour garantir son bon déroulement et son aboutissement.

### site archéologique de saint-antoine

Le samedi matin du 12 avril, c'est notre fidèle archéologue Jean Terrier qui nous a emmenés une nouvelle fois sur son chantier pour voir ses dernières découvertes. Je me demande s'il ne faudrait pas décider que cet espace soit réservé aux enfants uniquement : on saute d'un mur à l'autre, on touche des squelettes, on joue à cache-cache dans notre histoire !

Il faut dire que ce lieu passionne les genevoises et les genevois et même quelques touristes qui se joignent à nous.

A voir les annonces pour de futures visites fixées contre les palissades du chantier, on comprendra pourquoi les services de la Ville planchent sur le réaménagement de l'esplanade du Bastion de Saint-Antoine. Notre pétition a fait le plein d'idées.

Il est probable qu'un concours va être lancé tout prochainement pour trouver un système de couverture du site



archéologique qui permettra de le visiter et en même temps le protégera des intempéries.

Ainsi, le projet d'aménagement paysager qui a été mis en veilleuse pourra se réaliser et enfin accueillir la population.

rj

### place de neuve ou neuve ?

Au Moyen Age, les murailles qui entouraient la ville étaient percées par onze portes dont huit sur la rive gauche. Avec l'établissement des fortifications bastionnées du XVI<sup>e</sup> siècle, en avant de l'ancienne ligne de protection, on réduisit ces accès à trois : Cornavin, Rive et, en remplacement des portes de la Corratierie, de la Tertasse, Baudet et de Saint-Léger, une nouvelle porte fut établie en 1564.

Cette dernière était appelée soit «de l'Oie», du nom d'un bastion proche, soit «Neuve» puisqu'effectivement elle était «neuve». Entièrement reconstruite en 1740, elle conserva son nom de porte Neuve et sa reconstruction permit l'aménagement d'une première place Neuve, plus réduite que l'actuelle mais aux abords de laquelle, en 1766, puis 1783, on installa le premier théâtre de Genève. Celui-ci prit communément le nom de «Théâtre de Neuve» comme on aurait dit «Théâtre de Longemalle» s'il avait été construit sur cette place-là. En 1853, la démolition du bâtiment de la porte Neuve permit l'agrandissement de la place et l'établissement d'autres bâtiments publics tout autour.

La nouvelle place réaménagée continua de mériter son nom de «Neuve», à l'instar de la plaza Nueva de Madrid, pour ne citer que cet exemple. C'est pourquoi, tout à fait clairement, il faut dire et rétablir officiellement le nom de «place Neuve» et non «de Neuve» !

Isabelle Brunier, historienne

**10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat**  
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)  
sur présentation de cette annonce



Partner

valable uniquement chez :  
Tél. 022 310 03 10

**PAM Partner Jaquier**  
Rue Chausse-Coq 4-6

**La Clémence**  
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS  
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR

[www.laclemence.ch](http://www.laclemence.ch)

**La Gaîté** depuis 1928  
**Articles de fêtes**  
 Guirlandes, ballons & cotillons  
 Costumes & accessoires de déguisements  
 Farces & attrapes  
 Drapeaux



La Gaîté/Intercome SA  
 13, Rue de la Rôtisserie  
 1204 Genève  
 022 311 87 08  
 info@lagaitte.ch  
 www.lagaitte.ch

Louez d'abord  
 et achetez ensuite!

**Pianos à louer  
 dès CHF 60.-**

Profitez de  
 notre intéressante  
 offre d'achat  
 après location



Rue du Marché 20, 1204 Genève **www.kneifel.ch**  
 Téléphone 022 310 17 60



Chapellerie-ganterie & accessoires  
 Rue de la Cité 6 ter, Genève  
 Tél. 022 310 87 10  
**www.chapeaux.ch**

**Chocolaterie SWEETZERLAND**  
 36, Place du Bourg de Four, 1204 Genève



Au cœur de la Vieille Ville, venez découvrir  
 notre large choix de chocolats artisanaux  
 d'exception, pur beurre de cacao, sans  
 graisses végétales hydrogénées, huile de  
 palme, ni conservateurs  
**www.sweetzerland.net**



**pam,**  
**notre épicerie de proximité**

Cela fait 22 ans que Christian Jaquier fait vivre son épicerie. En 1990, la COOP d'Etienne Dumont a levé le camp, sans même nous aider à trouver une solution de remplacement. La COOP du Boulevard Helvétique, la MIGROS de Contamines ont aussi disparu, ces deux enseignes ayant décidé d'élargir leur champ d'activités ailleurs. Devant cette situation l'AHCVV a toutefois pris contact avec la Migros qui, dans un premier temps, était très intéressée, mais s'est ensuite désistée. Nous avons alors approché Denner qui a rapidement accepté de se lancer dans cette aventure.

En 1992, Christian Jaquier prend les rênes en franchise de ce qui est devenu PAM. Il avait 24 ans, l'âge où l'on sait prendre des risques. Et notre bonhomme est du genre très sympathique. Tout le monde le connaît et fait un brin de causette avec lui. La bonne humeur règne dans ce lieu et s'il y a la queue, on fait des connaissances. C'est un des lieux de rencontre du quartier : il fut un temps où Marie Laforêt était cliente de l'épicerie, où l'on pouvait y croiser le coureur automobile Jean Alesi, pour ne nommer que ces deux célébrités. Avec la proche Maison de Quartier de Chausse-Coq, c'est devenu une vraie ruche.



Il y a encore beaucoup de personnes âgées dans le quartier, et Christian Jaquier a le cœur sur la main : il leur livre parfois leurs commissions lorsqu'elles ne peuvent plus se déplacer facilement. A ce propos, Christian Jaquier m'a raconté une belle histoire : un jour, en livrant chez une vieille dame, il a remarqué qu'il y avait un nombre impressionnant de bougies dans la

cuisine. Il demande pourquoi : c'est mon néon qui ne s'allume plus, répond la vieille dame ! Ni une ni deux, notre épicier fonce au magasin, revient avec un tub néon tout neuf, et la lumière fût. Il a encore bien des histoires à raconter. Serait-il possible qu'un soir la MQCC organise une soirée mêlant des contes avec des histoires vraies vécues par notre « assistant social » ? Et on pourrait imaginer que des bonnes volontés se proposent pour participer aux livraisons : une manière aussi pour les nouveaux habitants qui peu à peu remplacent les personnes âgées qui s'en vont, de s'intégrer dans la vie du quartier ?

Christian Jaquier compte bien heureusement vivre encore longtemps son aventure. Il a comme collaboratrices sa petite sœur Claudine à la chevelure blonde et, depuis 15 ans, Annie. Il a insisté pour que je vous confie son désir de dialoguer dans la bonne humeur avec vous, ses clients, pour que vous n'hésitez pas à lui faire des suggestions ou des critiques sur ses produits. Alors, que celles et ceux qui ne se sont pas encore aventurés dans cette célèbre rue Chausse-Coq se précipitent : elle est encore accessible et pas trop chamboulée.

J'ajoute que Monsieur Christian Grobet, alors Conseiller d'Etat responsable des bâtiments, a joué un rôle de tout premier plan en mettant le bâtiment, propriété de l'Etat de Genève, à disposition à un prix de location qui n'était de loin pas comparable à ceux qui étaient déjà pratiqués dans le quartier et encore moins à ceux qui le sont aujourd'hui. C'est ainsi qu'il a été possible d'ouvrir un magasin à la rue Chausse-Coq et que la Maison de Quartier de Chausse-Coq, profitant de la dynamique engagée pour cet immeuble, s'est installée à cet endroit.

rj

**urbanature**

Au mois de mars, une délégation de notre comité s'est rendue à l'invitation du Département de M. Barazzone qui souhaitait nous présenter un projet de végétalisation saisonnière, temporaire, de la Cour Saint-Pierre (du 26 mai à la mi-octobre). Bien que nous soyons sensibles au fait qu'on nous demande notre avis, il nous faut tout de même regretter qu'on nous le demande alors que le projet

semble déjà ficelé et qu'il n'est pas vraiment modifiable : le nombre d'arbres (6), les essences (des orangers, peut-être des lauriers), leur emplacement (en alignement), les fauteuils-divan (2), ces sortes de lits de repos tapissés de fausse herbe verte qui se trouvaient à la Place Bel-Air l'année dernière. Aux dires de M. Pierre-Antoine Gobet, directeur adjoint du Département de l'Environnement urbain et de la Sécurité, le projet émane du magistrat qui souhaite « verdir » les espaces très minéralisés de notre ville, en y amenant « biodiversité » et divertissement ; les compétences de plusieurs services de la Ville ont été mises à contribution et des associations ont collaboré au projet. De plus, à moyen terme, un plan général pour toute la ville sera élaboré.

Nos représentants ont tout de même fait quelques observations. En effet, certains auraient préféré des arbres moins rigidement alignés ; d'autres remarquent que la couronne des arbres empêchera les nombreux touristes de photographier leurs proches placés en haut des marches de l'escalier de la cathédrale ; on se demande quelle allure auront les récipients (d'énormes pots de fleurs peints en gris). On se réjouit de voir !

as

**promenade de la treille**



Deux rampes plus ou moins longues et raides permettent d'accéder à la promenade de la Treille depuis la rue de la Croix-Rouge. Lors d'averses, elles pourraient se transformer en de véritables rivières si elles n'étaient pas traversées obliquement par des sortes de rigoles pavées qui récoltent l'eau de pluie et la dirigent vers un caniveau latéral qui l'amène à son tour à la grille d'entrée de l'égout. Les rigoles

sont pavées de galets ronds ou de pavés de ville carrés. Certaines d'entre elles ont été en partie détruites au cours de travaux. Au lieu de les repaver on a simplement bouché les trous avec un pansement de bitume. Pourtant ces objets font partie de notre patrimoine et méritent qu'on en prenne davantage soin. La Ville de Genève ne pourrait-elle pas demander à l'entreprise qui a été, en son temps, chargée de la fouille côté rue Louis-Piachaud de remettre les rigoles en l'état antérieur ?

as

**le pavillon de la danse**

Les Conseillers administratifs Samy Kanaan et Rémy Pagani, entourés de toutes leurs directions, ainsi que les lauréats du projet sont venus présenter le projet pour l'installation provisoire d'un pavillon pour la danse. Bien que toute la population du quartier concerné ait été informée par une distribution massive de flyers, trop peu de monde s'est déplacé à la Maison de Quartier de Chausse-Coq. Il faut savoir que ce projet a été accepté à l'unanimité de la commission culturelle du Conseil municipal de la Ville de Genève. Ce sont 50 bureaux d'architectes de Genève, de la Suisse romande et de l'étranger qui ont participé au concours. L'ADC (Association pour la Danse Contemporaine) qui est reconnue comme la plus active de l'Europe a un urgent besoin d'un tel bâtiment aussi bien pour la présentation des nombreux spectacles qu'elle organise que pour les répétitions.

Si tout se passe bien et que ce projet est accepté par les genevois, ce lieu pourrait ouvrir en 2017 déjà.

rj

internet: **www.ahcvv.ch**  
 e-mail: **journal@ahcvv.ch**  
 adresse: **ahcvv 1200 Genève**

**CHOITEL**  
 Maître Opticien



**2<sup>ème</sup> PAIRE OFFERTE**

Rue de la Corrairie 22 • Genève  
 T 022 310 01 79  
**www.choiteloptic.ch**

éditions notari

Découvrez nos nouvelles publications !



**LA MISSION DE L'ARTISTE**  
 Ferdinand Hodler

EDITIONS NOTARI  
 Rue Piachaud 1 - 1204 Genève  
**www.editionsnotari.ch - art & jeunesse**

**Schott** encadreur

2 rue Calvin, 1204 Genève

Tél: 022 311 00 50  
 Fax: 022 312 08 40  
 Port-franc: 079 562 63 64  
**denis.schott.encadreur@hotmail.com**

**Imprimerie Nationale**  
 Maison fondée en 1872

Rue Plantamour 34  
 CH-1201 Genève  
 022 732 27 12  
**www.imprimerienationale.ch**

Confiez-nous vos impressions!





## MAISON DE QUARTIER CHAUSSE-COQ

Mercredis Rigolos : nouvelle formule

Dès septembre 2014, les deux plus grands changements seront l'accueil des enfants dès 4 ans et l'accueil à la demi-journée pour les 5P à 7P.

Nous proposerons un accueil à la journée uniquement pour les 1P à 4P (18 places), et pour les 5P à 7P un accueil dès la fin de l'école, (10 places supplémentaires). Un des objectifs de notre travail auprès des enfants est de favoriser l'apprentissage de la vie collective ainsi que de développer la solidarité ; il nous semble donc essentiel de ne pas systématiquement fractionner le groupe. Le repas et la plus part des activités réuniront tous les enfants de 4 à 11 ans, mais nous scinderons régulièrement le groupe en deux.

La question du déplacement de l'école à la maison de quartier doit encore être discutée avec les personnes concernées. Même si nous encourageons les parents à trouver leurs propres solutions, nous restons tout de même à l'écoute de leurs soucis.

La formule choisie tient compte des ressources que nous avons actuellement à notre disposition. Le fait que la maison de quartier ne soit pas adjacente à un espace extérieur nous contraint à limiter les possibilités en terme d'accueil. Nous ne pouvons pas proposer de l'accueil libre le mercredi, ni permettre aux enfants d'aller jouer dehors dans les moments entre activités.

Les centres aérés des petites vacances s'adresseront quant à eux aux enfants de 5 ans (2P) à 11 ans, l'inscription se fera pour la semaine entière.

Un changement tel que celui-ci suscite beaucoup d'interrogations. Nous devons anticiper et nous préparer le mieux possible, tout en gardant à l'esprit que c'est en fonction d'éléments pratiques que nous améliorerons les mercredis rigolos.

### LES ACTIVITÉS DE LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

C'est dans le courant du mois de mai que l'équipe et le comité réfléchissent aux activités que nous proposerons durant l'année scolaire 2014 - 2015.

Mis à part les activités régulières (accueil libre pour les adolescents et préadolescents, activités sur inscription pour les enfants), nous proposons également des activités plus ponctuelles : fête de quartier, aujourd'hui c'est jeudi ou autre évènement particulier. A cela s'ajoute le travail de réseau avec les associations du quartier et/ou d'autres institutions, ainsi que le travail de gestion, de préparation et d'administration.

C'est en tenant compte de ce cadre et de nos ressources peu extensibles que

le comité de gestion et l'équipe ont défini les priorités pour l'année scolaire 2014-2015. Outre les mercredis rigolos nouvelle formule, nous avons également choisi de réfléchir à la question d'une meilleure visibilité auprès du public, notamment au moyen de la mise en place et à l'entretien d'un site internet.

A l'heure où ce journal est mis sous presse, notre programme n'est pas encore défini, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la maison de quartier accueillera la fête du conte le week-end du 14 et 15 novembre, en collaboration avec l'association Swisstaales et Deidre Foster.

A la rentrée scolaire de septembre, de janvier et de Pâques, nous distribuons notre programme d'activités via les écoles et notre fichier d'adresses. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez également recevoir ce programme.

### La fête de la Première Feuille

Comme l'an passé, le temps était maussade ! Mais cette année, nous avions un plan B. Et la fête a été déplacée sous les canons.

Dommage pour le cortège des enfants, le carrousel des Marlottes, les facéties de Makadam et tous les autres intervenants de cette fête qui ne pouvaient se déplacer sous les canons.



Mais pour ceux que la pluie n'avait pas découragés, l'ambiance de la fête a transformé l'ancien arsenal en un grand atrium populaire et chaleureux.

Saucisses, soupe et brochettes de fruits, proposés par l'AHCVV et l'association des restaurants scolaires ont régalié l'assistance. Les enfants, certains portant leurs déguisements réalisés à l'école, ont pu réaliser de splendides bricolages au stand de la Madeleine ou tourner la roue de la fortune.

La musique, endiablée à la sauce mexicaine, de la fanfare Revuelta a donné un air revigorant à l'atmosphère multi-générationnelle qui régnait autour des tables. Cette fête s'est terminée aux sons espagnols de Cristian et Andres, revisitant à leur manière des standards ibériques.

Certes quelques petits détails techniques sont à revoir, mais cette expérience nous a montré qu'une alternative en cas de mauvais temps était possible, et même bienvenue. Souhaitons cependant devoir la mettre en pratique le moins possible !

## dostoeïvski

Est-ce parce que Anna et Fiodor Dostoeïvski, en séjour pendant presque une année à Genève, n'ont pas tellement apprécié cette ville et l'ont dit et écrit, que nulle part, sauf erreur, on ne trouve une plaque commémorative en souvenir de leur passage à Genève ? Pourtant c'est dans notre ville que l'écrivain a commencé l'écriture de son chef d'œuvre « L'Idiot ».

Et c'est aussi au cimetière des Rois à Plainpalais qu'on peut se recueillir sur la tombe de sa petite fille Sophie. Fiodor Dostoeïvski n'est-il pas considéré comme l'un des écrivains majeurs du XXe siècle ? A l'ère des nouvelles technologies sait-on encore qui est Dostoeïvski ? Une plaque sur l'un des lieux où il a séjourné ou dans l'une des bibliothèques qu'il fréquentait ou encore dans la poste où lui ou sa femme passait quotidiennement dans l'espoir d'y recevoir courrier ou/et argent pourrait le rappeler.

as

## établissement public : conservation ou transformation ?

S'il est louable que la Ville entretienne les établissements publics et mette aux normes sanitaires les cuisines des cafés et des restaurants, on pourrait regretter que ces travaux soient l'occasion de modifications de l'affectation ou de l'ambiance de certains lieux de caractères qui participent à l'esprit de notre ville. Un précédent article dans notre journal faisait état du café Mortimer fermé depuis un certain temps. Il est aujourd'hui question du restaurant de l'Hôtel-de-Ville, qui fera bientôt l'objet de travaux.

De par sa situation et son caractère, cet établissement est attractif pour les touristes et les usagers habituels qui le fréquentent. Il serait donc regrettable d'en changer l'esprit, voire l'affectation.. Il n'est pas question pour nous d'être passésistes ou conservateurs. Bien au contraire, nous souhaitons voir les espaces urbains, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs répondre au mieux aux attentes actuelles des usagers par des interventions contemporaines et de qualité. On se doit, de développer une mixité tant fonctionnelle qu'esthétique, même dans des lieux architecturaux chargés d'histoire.

Toutefois, le restaurant de l'Hôtel-de-ville, ne fait-il pas partie des lieux connus de Genève à conserver ? C'est ce que nous souhaitons et remercions les responsables qui partageront notre point de vue.

fv

## des habitations dans le périmètre de l'alhambra

L'unique friche de la Vieille-Ville est appelée à disparaître d'ici quelque temps ! 1995 à 2013, cela fait déjà 18 années et la réalisation ..... 2018 voire 2020 ? C'est la vitesse de croisière de notre canton, mais au moins ce secteur a été protégé des démolisseurs de la Basse-Ville où tout tombe et est remplacé par des banques ou des centres commerciaux, sans écouter les cris de l'ONU sur le dépérissement de notre planète nous appelant à réduire fortement notre consommation. Aux dernières (bonnes) nouvelles, la Ville est en train de travailler sur le programme de concours qui pourrait être lancé dans le courant de l'année prochaine, pour la construction de logements à prix abordables.

rj



## un marché à la place de l'île

Enfin un nouveau marché dans notre quartier. Il se situera à l'emplacement des anciennes Halles-de-l'île ! On pourra se ravitailler avec des produits du terroir du Grand Genève. Il sera ouvert les mardis de 15h30 à 19h30. Pour les apéros les Halles sont à proximité et un tout petit peu plus loin vous trouverez au quai des Lavandières le Bateau-Lavoir.

rj



**CHOCOLATERIE**  
**TEA-ROOM**

BOURG-DE-FOUR 12  
1204 GENÈVE  
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94  
FAX +41 22 312 18 25  
info@swisschocolates.ch



**Au Chien Bleu**  
Librairie Jeunesse

Rue Leschot 11 - 1205 Genève - 022 700.38.60  
info@ouchienbleu.ch - www.ouchienbleu.ch  
du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30  
samedi de 9h30 à 17h

Bijouterie - Joaillerie

*Sous les Pavés*  
Artisans Bijoutiers

Nous réalisons :  
Vos créations,  
Transformations et réparations.  
Travail soigné

Rue du Perron 12, 1204 Genève  
022 700 18 06 www.souslespaves.ch

### Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville,

merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à :

adresse : AHCVV, 1200 Genève  
e-mail : [info@ahcvv.ch](mailto:info@ahcvv.ch) site : [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)

### BULLETIN D'ADHÉSION

JE DÉSIRES DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation annuelle: individuel Fr. 40.- ; famille Fr. 50.- ; AVS, étudiants, apprentis, chômeurs Fr. 20.- ; personnes habitant d'autres quartiers, mais travaillant au centre ou en vieille ville et désirant soutenir l'AHCVV Fr. 20.-

à verser sur notre compte CCP 12-8533-8 (IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8)

NOM: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

E-mail : .....@.....

## courrier de lecteur

Une fidèle lectrice habitant depuis plus de 30 ans à la rue des Rois s'est toujours sentie proche du centre-ville, alors qu'elle est rattachée administrativement à la Jonction. Elle remercie l'AHCVV pour son investissement et a pris la peine de nous faire part des remarques suivantes.

« Pour me rendre au centre-ville, mon trajet le plus court et le plus agréable a été de passer par la belle place de la Synagogue, abritant la plus ancienne synagogue de Genève. Souvent je m'y étais arrêtée pour une pause, car cet endroit 'était' paisible ! Cette place avait tout son charme avec ses platanes, ses bancs et sa fontaine, tout comme ses bornes et son pavage. Il existait même une carte postale de cette synagogue qui, m'a-t-on dit, ne se trouve plus qu'au marché-aux-puces ! Et qu'a-t-on fait de cet espace ?

Depuis quelques années déjà, la moitié de la place est occupée (à la belle saison) par la pizzeria d'à côté avec guirlandes lumineuses et parasols - les clients poussant leurs chaises jusqu'à la fontaine ! Ce n'est pas assez: un deuxième restaurateur a obtenu l'autorisation d'occuper la moitié de la moitié restante de la place, avec un 'encadrement vert, modernité oblige' ! Ce qui reste de libre de la belle place sert de stationnement aux scooters, motos et vélos !!!

- Voyez-vous où je veux en venir ?

- Citez-moi une seule autre église dans la ville ou le canton dont la place proche est 'exploitée' pour des besoins de restauration (sous-entendu 'gagne-pain' du restaurateur comme de la ville/canton) ! Quelle est l'église catholique, protestante ou orthodoxe qui tolérerait pareille situation ?

Cette synagogue avait été construite 'hors de la ville' en son temps, mais aujourd'hui, elle se situe en pleine ville, entourée de rues, bâtiments et commerces et il ne lui reste plus que cette place bien encombrée. Il y a là un mépris sous-entendu, mais très visible, face à la communauté juive qui apporte beaucoup à la ville comme au canton, voire à toute la Suisse. Lors de ses jours de fêtes, elle se voit obligée de demander une protection, une séparation avec des barrières, afin de garantir l'accès à la synagogue.

J'ai fait part de mes doléances à un député de la Ville qui m'a annoncé que des travaux seraient envisagés pour modifier cette place. Soit - mais si c'est pour un résultat aussi laid que les dernières modifications de places au centre-ville et sur la rive droite, je me permets d'exprimer mes craintes. J'espère donc attirer votre attention sur une situation devenue intolérable que vous pourrez, je le souhaite, développer au sein de votre association ainsi qu'avec les administrations compétentes. »



« Encore un mot concernant l'église de la rue Tabazan, qui a fêté ses 180 ans en ce début d'année. C'est là qu'est née la Croix Rouge. Si elle se fait à peine remarquer de la rue, elle a pourtant une ravissante cour intérieure. Il est question de rénovation cette année encore. Faites lui une place dans un de vos prochains numéros ! »

R.M. Brunner

## irréductibles des bacs à sables

Nous sommes en 2014, toute la Suisse subit les conséquences des normes européennes sur la sécurité des places de jeux... Toute ? Non ! un village peuplé d'irréductibles résiste encore et toujours, et tient bon à coup de demandes de concertation.

Alors que les normes européennes apauvrissent et uniformisent les places de jeux partout à Genève, il existe encore un petit village qui résiste à l'offensive : les habitants du centre et vieille ville !

De la prochaine refecton du préau de Ferdinand Hodler au projet de réaménagement des Bastions, les enfants de l'école comme les plus âgés de nos concitoyens se retrouvent sur une même longueur d'onde : pas de changement de nos jeux si c'est pour avoir moins de jeux, des jeux trop standardisés et les mêmes partout !

Que ce soit lors de réunions du groupe de travail « places de jeux en centre et vieille ville » ou lors de séances au sein de l'école entre délégués de classe et adultes du CoEt, ces jeunes de 5 à 88 ans ont tous proposé des idées de réaménagement alliant audace, créativité, mais aussi sens commun et habitudes d'utilisation.

Florilège des propositions les plus originales :

« Une tirolienne qui partirait du toit du préau couvert et nous ferait atterrir dans le panier de basket, sous lequel serait installé un trampoline »

« un parcours senteurs d'herbes aromatiques et un jardin potager dans le parc d'Agrippa, dont les enfants de la crèche et de la Maison de Quartier s'occuperaient »

« avoir, dans le canton, une ou deux places de jeux accessibles aux enfants avec handicap »

« installer un miroir d'eau sur l'espace devant le mur des Réformateurs (avec jets d'eau, comme sur la place des Nations) »

« sur la Treille à côté des petits chevaux, installer des vélos fixes (style vélos d'appartement) reliés à des prises pour recharger son smartphone en faisant de l'exercice »

Suite à des demandes répétées, les membres du groupe de travail « places de jeux en centre et vieille ville » se réjouissent de rencontrer prochainement les représentants de la Ville afin de leur proposer toutes ces belles idées.

Affaire à suivre !

Delphine Wuest, pour le GT places de jeux en centre et vieille ville, qui réunit les associations MQ, APECV, Restaurant Scolaire, Ludothèque, Crèche de la Madeleine, AHCVV.

## où en est le projet des clés de rive ?

Notre association n'a pas encore reçu d'information sur ce projet. Ni la Ville, ni l'Etat, ni des promoteurs ne nous ont approchés. Pas d'assemblée dans le quartier alors que pour l'Alhambra, le musée d'Art et d'Histoire, le Pavillon de la danse ainsi que pour le projet de l'Ancien Manège nous l'avons été.

Il serait peut-être temps de faire participer les riverains aux études de tels projets. En effet, qui est le plus concerné par la vie du quartier que ses habitants ? L'AHCVV n'a pris à ce jour aucune décision définitive. Nous attendons d'en savoir plus.

tj

## visite du chantier de l'alhambra

Le 16 avril passé nous avons organisé une visite du chantier de l'Alhambra. C'est monsieur Philippe Meylan, chef du service des constructions de la Ville de Genève qui nous a fait visiter le chantier assisté de ses collaborateurs. On a pu contempler l'ancienne structure du plafond en poutres de béton armé. C'était un système innovant pour Genève.



Ce qui nous a le plus intéressé c'est que l'Alhambra a été maintenu et sera ouvert 7/7 et toute la journée. Notre combat a été reconnu et de cette façon cela fera un établissement public préservé. Un grand merci aux élus et élus du Conseil municipal qui nous ont entendus et permis cette réussite.

C'est une bonne façon de maintenir une animation dans le quartier et le passage des noctambules permet d'assurer un peu plus de sécurité. Il faut savoir qu'une salle qui se trouvera juste au-dessus de l'Alhambra servira de foyer pour permettre aux organisateurs de concerts et autres manifestation d'équilibrer leurs budgets.

Si tout se passe bien, l'Alhambra, monument sauvé par l'AHCVV et surtout par les milieux musicaux et culturels de Genève, ouvrira ses portes en 2015. Juste 20 ans après que les genevois aient voté OUI pour sauver l'Alhambra.

tj

## autres projets en cours dans le quartier

Quelques nouvelles des autres réalisations dans le quartier : l'Abri qui se trouve sous la promenade d'Agrippa d'Aubigné va ouvrir ses portes tout prochainement et la transformation de l'Ancien Manège est en bonne voie aussi, le concours est lancé et sera jugé au mois d'octobre prochain.

tj



## LES BONNES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL du mois de mai.

Les fameuses BORNES rétractables seront installées dans la Vieille-Ville prochainement. Le Conseil municipal vient d'en obtenir le budget. Les habitants n'auront aucun souci pour circuler. Un système de code leur permettra de s'approcher de leur domicile. Nous donnerons des explications détaillées dans notre JOURNAL 125 de cet automne. Nous organiserons une séance publique avec les autorités de la Ville. Vous pourrez questionner Monsieur le Conseiller administratif Guillaume Barazzone lors de la séance que nous organisons avec lui le jeudi 26 juin 2014 à 21.00 heures à la MAISON DE QUARTIER DE CHAUSSE-COQ.

L'ANCIEN MANÈGE, a été acheté par la Ville de Genève. Le Conseil municipal, après un débat difficile à voir et écouter, a voté le crédit de 6 450 000 francs pour acheter à l'Etat le bâtiment qui servait depuis de longues années comme garage de jour pour de nombreux hauts fonctionnaires, alors que l'Etat s'était engagé, à la suite de la levée de notre opposition à la réalisation du parking de Saint-Antoine, de fermer le parking du Manège et de déplacer les véhicules au nouveau parking. Il fallait que l'Ancien Manège devienne la propriété de la Ville de Genève pour que le projet dit du MANÈGE POUR TOUS (MPT), puisse se réaliser. Le programme pour le concours d'architecture est prêt. Le concours va être lancé dès le mois de juin de cette année et le jugement sera rendu au mois d'octobre de cette année ! Le MPT aura deux représentantes dans le jury. Depuis plus de 8 ans, les associations du quartier ont travaillé à ce projet. La ludothèque, la crèche de La Madeleine, la Maison de Quartier de Chausse-Coq, l'association des parents d'élèves et l'AHCVV ont travaillé sur ce projet. Les autorités cantonales et municipales ont reconnu la valeur de nos propositions et ce sont surtout les élus et élus du Conseil municipal de la Ville de Genève qui ont soutenu ce projet. Il faut aussi ajouter que les deux membres de notre comité de l'AHCVV, Delphine Wust et Jean-Charles Lathion, ont été nos défenseurs lors du débat avant le vote. Après le concours il restera à établir le dossier comprenant l'autorisation de construire, les plans d'exécution et la demande du crédit de construction qui sera soumise au Conseil municipal pour approbation. L'ouverture de la Maison de Quartier de l'Ancien Manège pourrait avoir lieu en 2015/2016, si tout se passe bien.

Quant aux PAVAGES DE LA VIEILLE-VILLE, le Conseil Municipal a encore envoyé à la commission des travaux les demandes de crédits pour le pavage de la rue Etienne-Dumont et de la rue Maurice, ainsi que pour l'étude du pavage de la Vieille-Ville dans son ensemble. Nous serons auditionnés par les commissions du Conseil municipal ainsi que les commerçants. A suivre.....

tj



Nous avons le plaisir de vous convier à notre

**Assemblée Générale annuelle  
le jeudi 26 juin 2014**

**A l'Abri, place de la Madeleine**

**VENEZ NOMBREUX**

**20h00 : Partie administrative**

**21h00 : M. Guillaume Barazzone, Conseiller administratif chargé du département de l'environnement urbain et de la sécurité abordera plusieurs thèmes concernant notre quartier (Urbanatur, les Clés de Rive, etc)**